

Image not found or type unknown



Récupérer sa résidence en France

Par **Laxe**, le **26/09/2011 à 14:20**

Bonjour,rnrnJe suis un algérien, j'ai vécu en France depuis 1963, après 1987 je suis entré en Algérie et j'ai accepté de remettre ma résidence contre de l'argent proposé par l'État français.rnrnA présent, e souhaiterai récupérer ma résidence en France. Est-ce possible ? et comment pourrai je procéder ?

Par **pat76**, le **06/10/2011 à 17:24**

BonjourrnrnVous aviez vendue votre résidence à l'Etat Français?

Par **Laxe**, le **06/10/2011 à 23:42**

Oui , on dire ça comme ça.

Par **mimi493**, le **06/10/2011 à 23:58**

A mon avis, il avait un certificat de résidence et il a bénéficié de l'aide au retour. Donc son certificat de résidence n'existe plus et s'il veut retourner en France, il doit immigrer comme n'importe quel étranger.